

La commune de Châtenay

La commune tire son nom du latin castanelum « Châtaigneraie », lieu planté de châtaigniers en grande quantité et avec succès.

L'église Saint-Étienne de Châtenay

Une chapelle existe déjà sur ce site dès le VII^e siècle. En 1387, l'église est érigée en paroisse. Le clocher est édifié en 1636. En 1679, l'église menace de s'écrouler et d'importants travaux sont entrepris notamment pour la couverture de la nef, financés en grande partie par les offrandes versées par les fidèles du diocèse de Sens lors de l'exposition des reliques de St Loup.

Le lavoir de La Chapelle

Alimenté par la Vieille Seine, il possédait un plancher mobile que le garde champêtre montait ou descendait en fonction de la hauteur des eaux.

Le prieuré de La Chapelle

Le prieuré est Fondé au Moyen-âge par les moines bénédictins de l'abbaye de Sainte-Colombe-les-Sens. Il représente une seigneurie importante appelée La Chapelle Notre-Dame-sur-Seine, qui a droit de haute, moyenne et basse justice.



Le lavoir de la Chapelle

Édition Provins Tourisme - Codérand 77 - Conception et réalisation : CréaClic - 03/2023 - Informations susceptibles de modifications



Carte IGN : 2516E et 2517E
Départ : Châtenay-sur-Seine (Église).
GPS : Lat. Long. : 48.42130 - 3.09991
UTM : 31U 0507391 5363131

Accès : Châtenay-sur-Seine est situé à 12 km au nord-est de Montereau-Fault-Yonne.

Informations pratiques : boulangerie, restauration.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net



Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

CHÂTENAY-SUR-SEINE Étangs et balcon

Cette randonnée vous fera découvrir les deux faces de ce territoire : au nord les collines du Montois avec ses points de vue exceptionnels et au sud, les étangs de la Bassée formés après l'exploitation de gravières et qui constituent maintenant une zone humide particulièrement riche pour sa flore et sa faune.

CIRCUIT N°

04

Bassée-Montois



11,1 km



Durée : 3h45



Jaune



Facile



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

Étangs et balcon

- 1 Remonter la rue en face de la poste – rue de la Poste. Prendre la 2^{ème} rue à droite, rue de la Pâturotte, qui devient un chemin herbeux. A la croisée de chemins, entrer en sous-bois. Après le bois, virer à gauche (rue des Marais, non mentionné au départ) jusqu'à une place (fontaine et lavoir). Obliquer à droite (rue des Fontaines, non mentionnées à cet endroit), puis encore à droite jusqu'à la départementale.
- 2 S'engager en face dans le chemin de terre qui devient chemin creux. Laisser un chemin à gauche et monter jusqu'à la crête entre vallée de la Seine à gauche et vallon du ru de Suby à droite (panorama sur 360°).
- 3 Poursuivre tout droit sur la crête (laisser un chemin descendre à droite puis un autre à gauche). Au bois, virer à gauche dans le chemin creux. Ignorer un chemin à gauche et descendre tout droit jusqu'au Plessis.
- 4 Prendre à droite la rue du Plessis qui vire à gauche au carrefour pour traverser tout le hameau. A la mare faire un gauche-droite et poursuivre jusqu'à la D18 (en laissant un chemin de champs à gauche).
- 5 Traverser la départementale (prudence !) et s'engager en face sur une piste empierrée. Franchir la voie ferrée. Laisser à gauche un chemin en sous-bois, passer devant les habitations puis virer à gauche sur un large chemin forestier (au carrefour, à 30 m à droite, vue sur un étang). En sortant du bois, contourner un étang. Au niveau des champs, prendre à droite un chemin qui longe la haie, oblique à droite puis à gauche vers Châtenay.
- 6 Dans le village, tourner à droite rue de la Veille Seine et poursuivre jusqu'à la D75. L'emprunter à gauche pour entrer dans le village et continuer sur la rue de la Gare jusqu'au croisement de la rue Grande.
- 7 Au croisement de la rue Grande, prendre à droite et continuer jusqu'à regagner l'église.



La balilage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balilage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".